

LE BAROMÈTRE MENSUEL DE L'INCLUSION FINANCIÈRE

DÉPARTEMENT : GUYANE

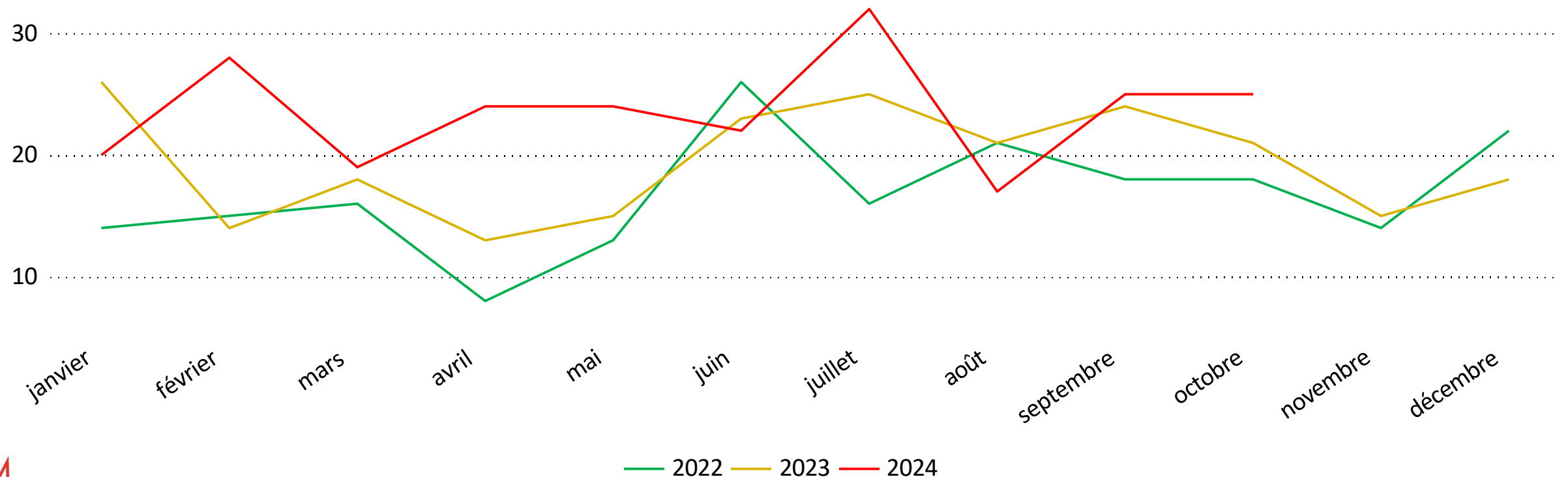
Novembre 2024

(données à fin octobre 2024)

Dépôts de dossiers de surendettement

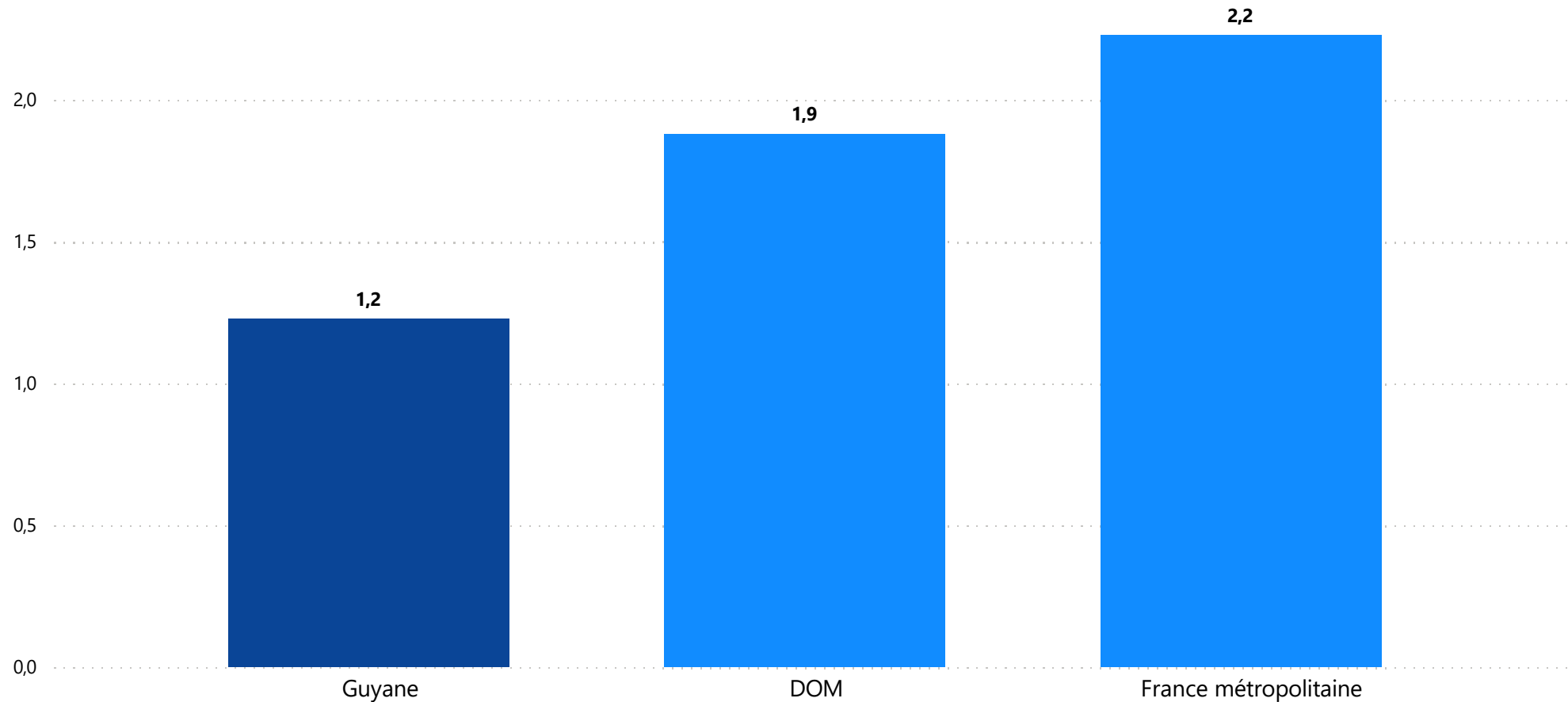
Indicateur	Niveau			Évolution annuelle par rapport à		
	oct. 2024	janv. à oct 2024	nov. 2023 à oct. 2024	oct 2023	janv. à oct 2023	nov. 2022 à oct. 2023
Nombre de dossiers déposés	25	236	269	19,0 %	18,0 %	14,0 %

Nombre de dépôts mensuels de dossiers de surendettement (Guyane)



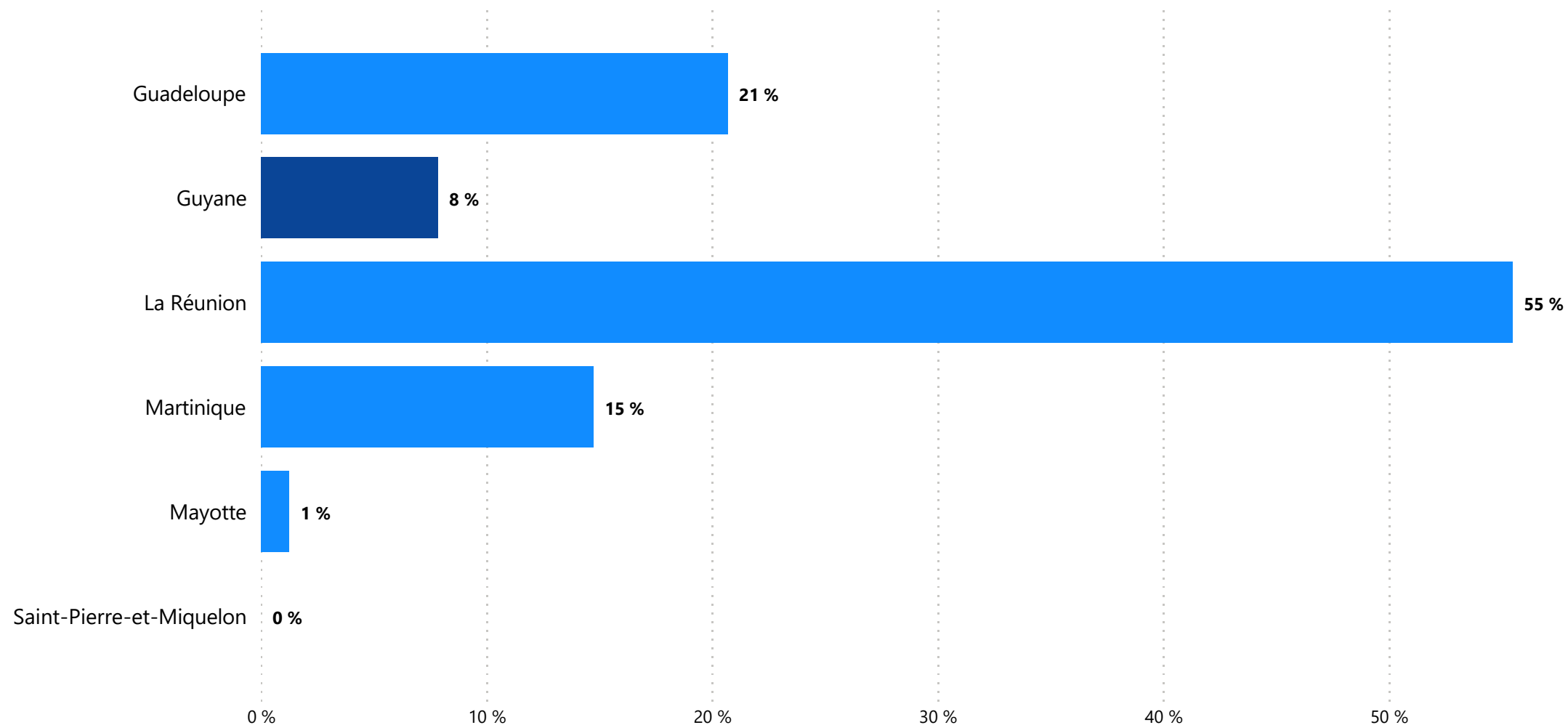
Dépôts de dossiers de surendettement

Nombre de dépôts pour 10 000 habitants (oct. 2024)



Dépôts de dossiers de surendettement

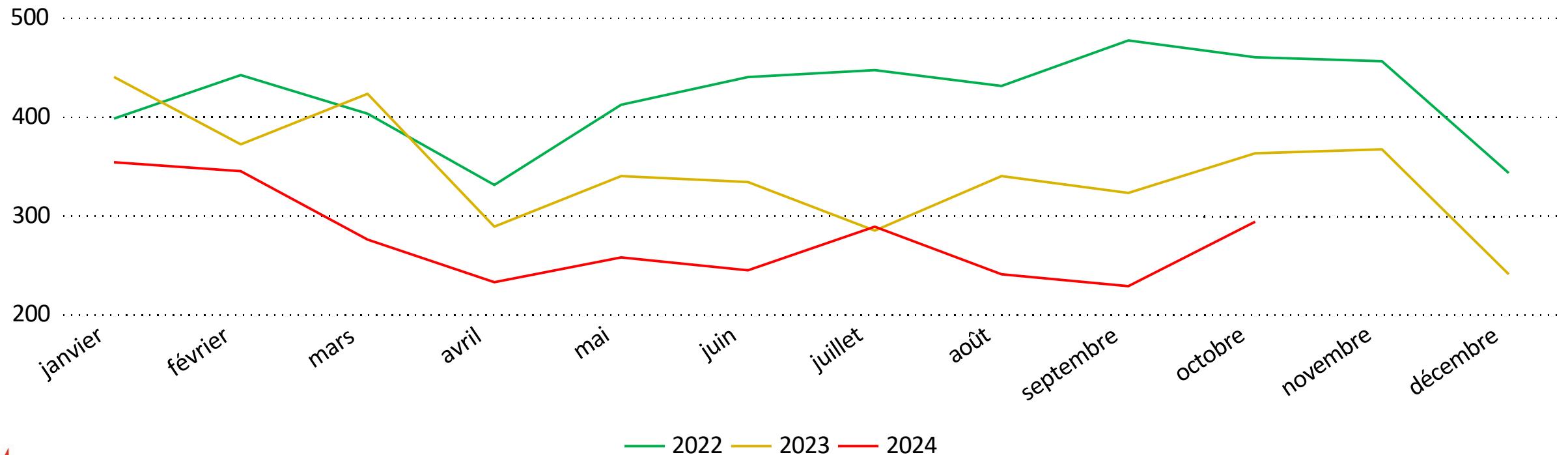
Répartition des dépôts de dossiers de surendettement par département en DOM (oct. 2024)



Flux d'inscriptions de personnes au FCC

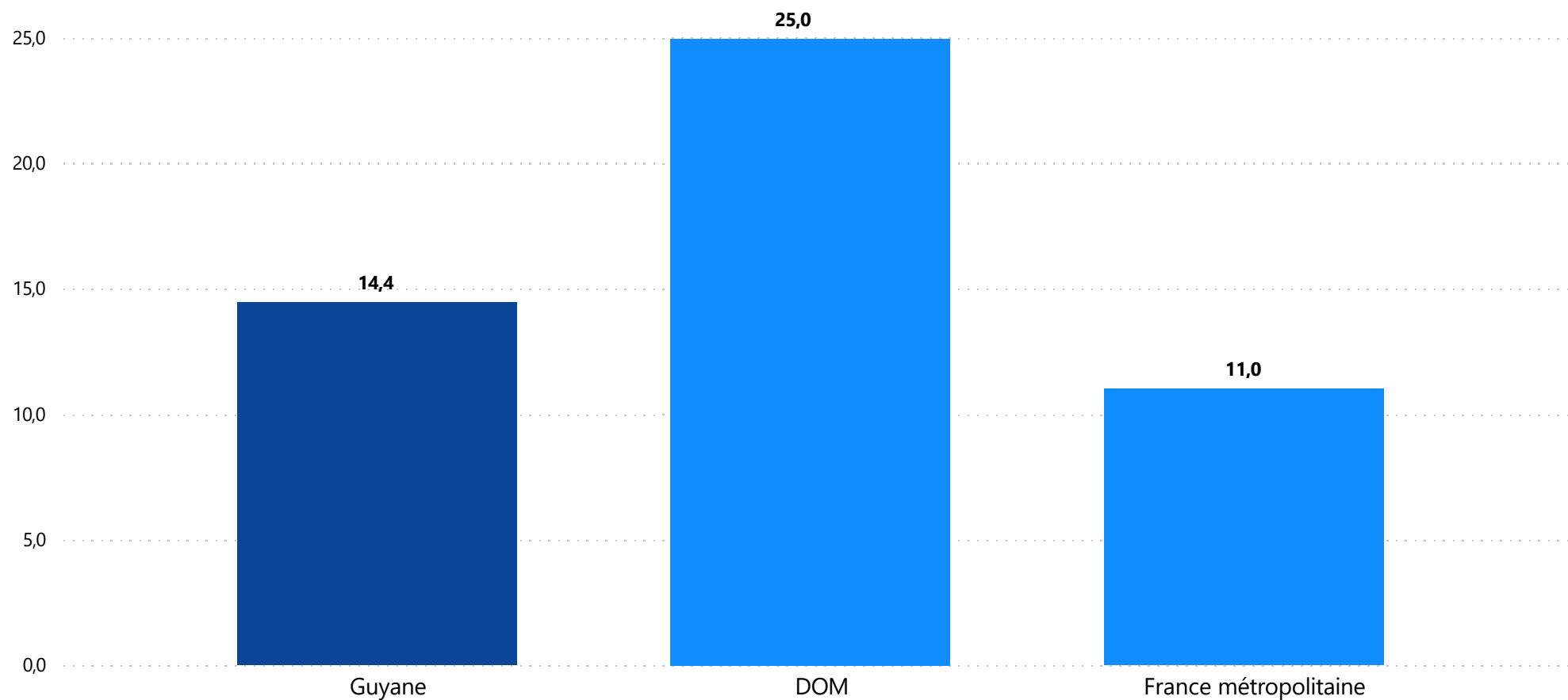
Indicateur	Niveau			Évolution annuelle par rapport à		
	oct. 2024	janv. à oct 2024	nov. 2023 à oct. 2024	oct 2023	janv. à oct 2023	nov. 2022 à oct. 2023
Inscription des personnes au FCC	294	2764	3372	-19,0 %	-21,2 %	-21,7 %
pour raison d'incidents sur chèque	263	2321	2823	-13,5 %	-15,4 %	-14,0 %
pour raison de retraits de carte bancaire	32	455	566	-45,8 %	-41,5 %	-45,4 %

Nombre mensuel d'inscriptions de personnes au FCC (Guyane)



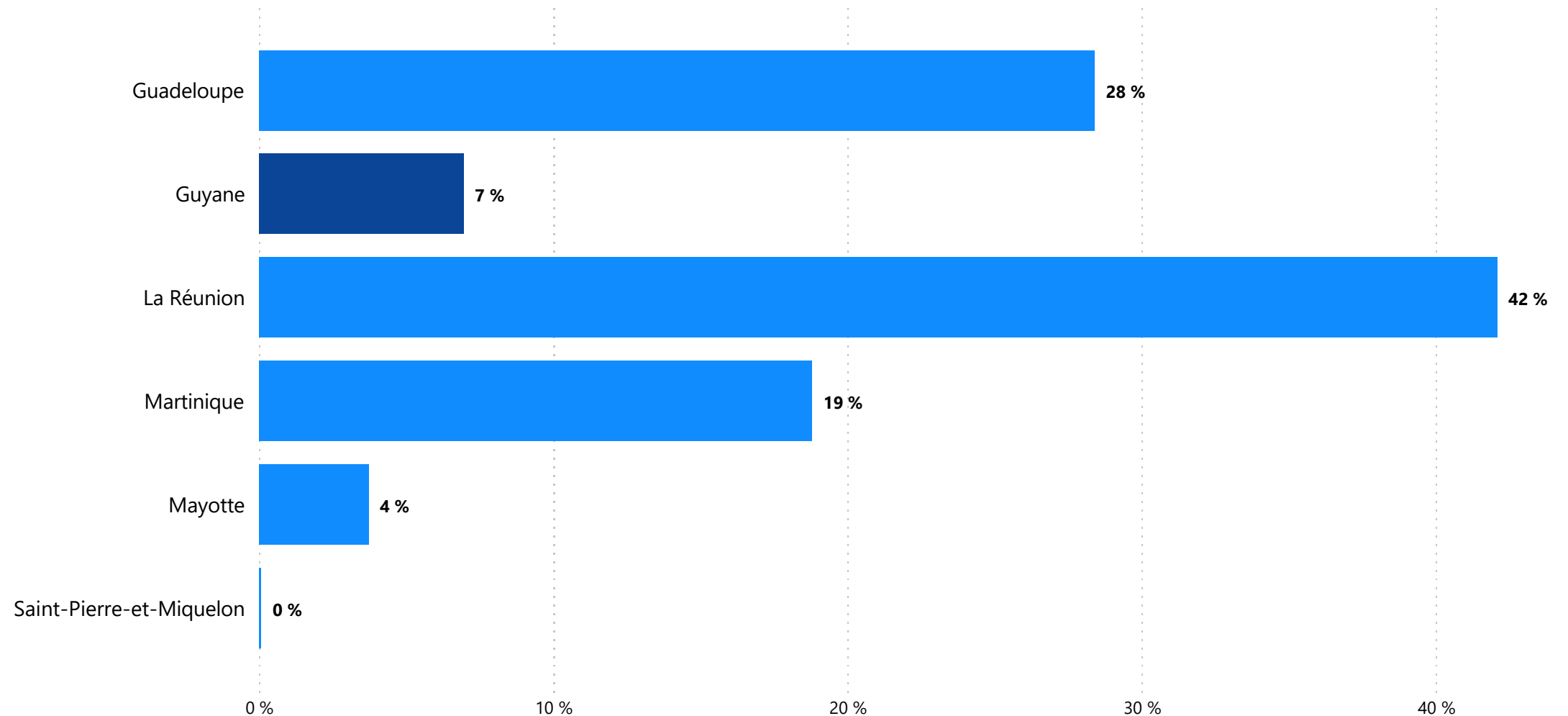
Flux d'inscriptions de personnes au FCC

Nombre de personnes inscrites au FCC pour 10 000 habitants (oct. 2024)



Flux d'inscriptions de personnes au FCC

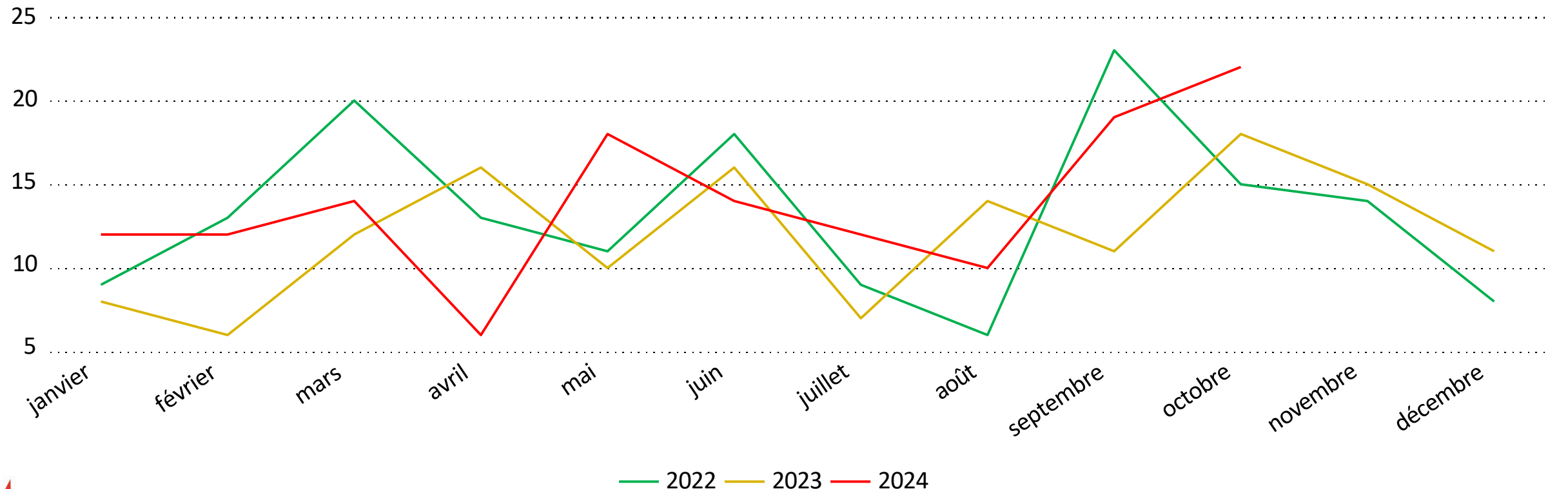
Répartition des personnes inscrites au FCC par département en DOM (oct. 2024)



Désignations de droit au compte bancaire

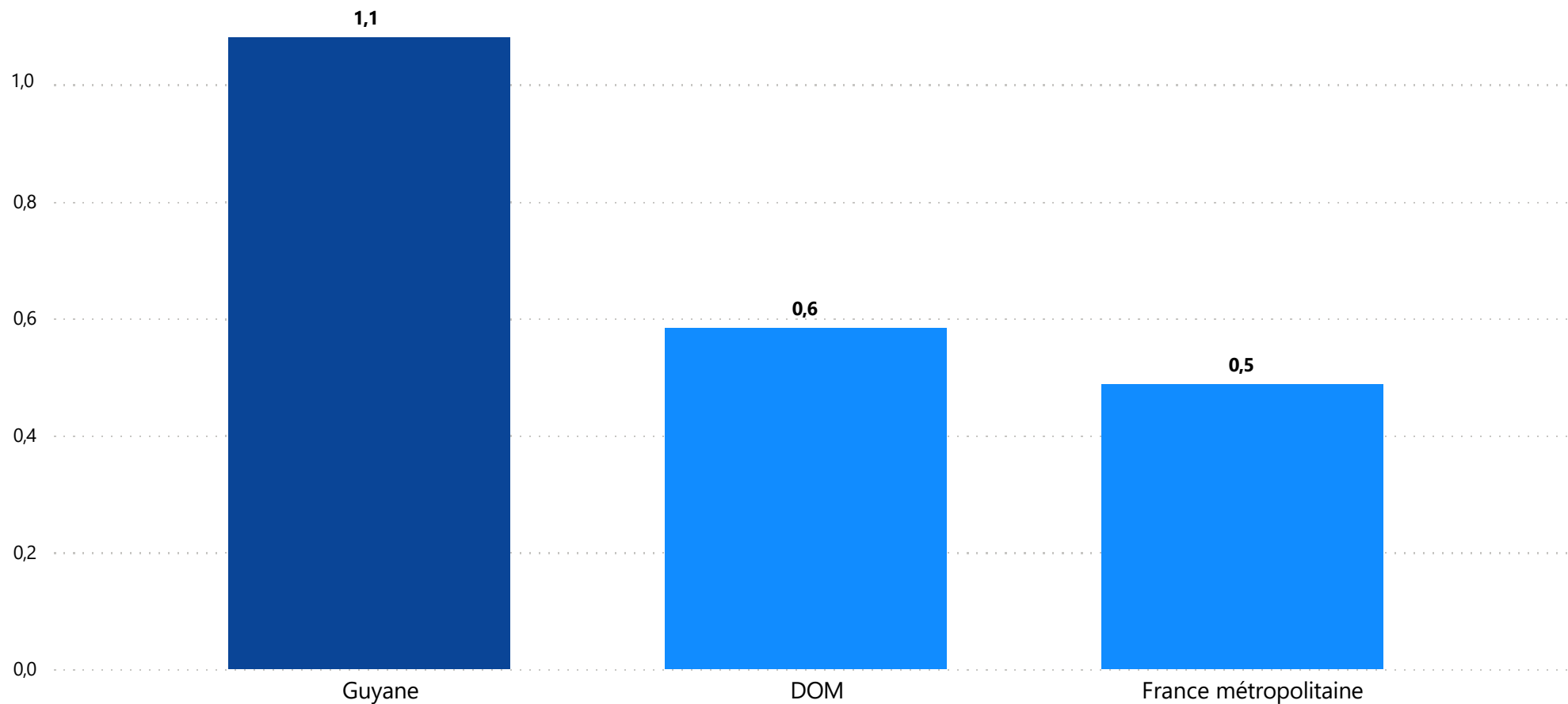
Indicateur	Niveau			Évolution annuelle par rapport à		
	oct. 2024	janv. à oct 2024	nov. 2023 à oct. 2024	oct 2023	janv. à oct 2023	nov. 2022 à oct. 2023
Nombre de désignations de banque pour l'ouverture d'un compte	22	139	165	22,2 %	17,8 %	17,9 %

Nombre mensuel de désignations (Guyane)



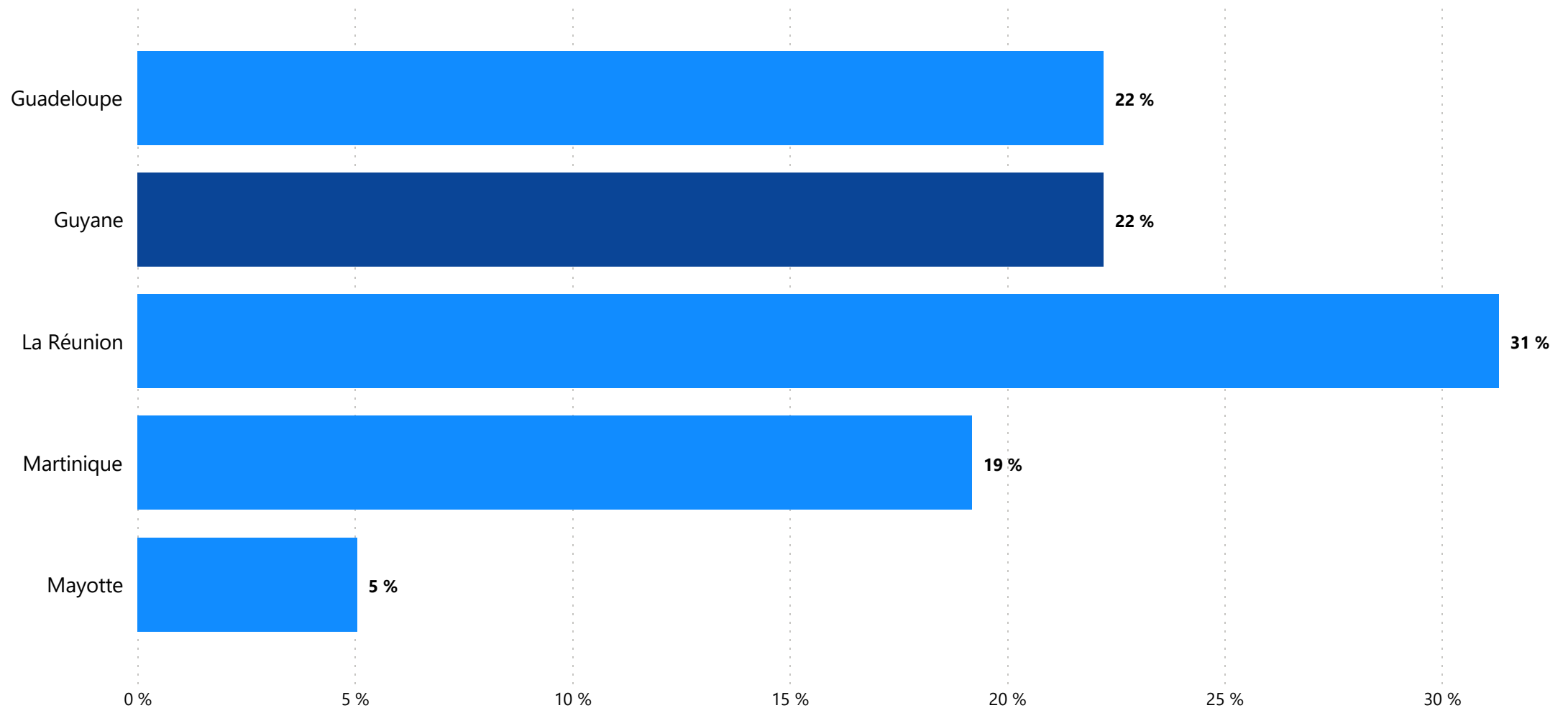
Désignations de droit au compte bancaire

Nombre de désignations de droit au compte bancaire pour 10 000 habitants (oct. 2024)



Désignations de droit au compte bancaire

Répartition des désignations de droit au compte bancaire par département en DOM (oct. 2024)



Précisions méthodologiques

- **Les dépôts de dossier de surendettement** sont dénombrés sur la base des commissions départementales en charge de les examiner.
- **Les droits au compte** (accordés aux personnes physiques et morales), qui correspondent aux désignations d'établissements bancaires par la Banque de France, sont établis sur la base :
 - des 2 premiers chiffres du code postal pour la France Métropolitaine
 - des 3 premiers chiffres du code postal pour les DOM.des banques désignées
- **Les inscriptions au fichier central des chèques (FCC)** sont établies sur la base :
 - des 2 premiers chiffres du code postal pour la France Métropolitaine
 - des 3 premiers chiffres du code postal pour les DOMdu domicile des personnes (physiques et morales) inscrites. Les retraits carte bancaire recensent les incidents déclarés par les banques adhérentes au GIE Carte Bancaire.
- **Les ratios calculés pour 10 000 habitants** sont établis sur la base des données de recensement de la population âgée de 15 ans et plus- estimation INSEE au 01/01/2024.